

SESSION 2026

CONSEILLER D'ÉDUCATION POPULAIRE ET JEUNESSE
CEPJ

Concours externe (seconde épreuve d'admissibilité)
Concours interne (première épreuve d'admissibilité)
Troisième concours (première épreuve d'admissibilité)

Spécialité EDU

« Éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture scientifique et technique »

Rédaction d'une note

Rédaction d'une note à partir d'un dossier comportant 20 pages maximum portant sur un sujet en rapport avec la réalité contemporaine, en articulation avec les politiques publiques de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, choisi dans l'une des spécialités définies à l'article 1 de l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse.

Cette épreuve permet de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées. Elle permet en outre de tester la connaissance et la maîtrise de la spécialité tant dans son aspect technique et pédagogique que dans son cadre institutionnel, ainsi que ses enjeux culturels, éducatifs et sociaux.

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Spécialité EDU
« Éducation à l'environnement et au développement durable et culture scientifique et technique »

IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 7 documents et 20 pages.

Vous êtes affecté(e) en qualité de conseiller(ère) d'éducation populaire et de jeunesse dans un service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) d'un département à caractère rural. Vous êtes identifié(e) comme spécialiste de l'éducation à l'environnement pour un développement durable et à la culture scientifique et technique.

A la demande du préfet de département, le SDJES est mobilisé pour participer activement à la mise en œuvre du premier « plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique » (PNACC Sport) avec les partenaires locaux du sport, gestionnaires des structures sportives et décideurs associatifs, qui manifestent fréquemment une méconnaissance des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le chef de service du SDJES vous demande de rédiger une note dans laquelle, en tant que CEPJ spécialiste de l'éducation à l'environnement pour un développement durable et à la culture scientifique et technique, vous proposerez une stratégie départementale de déclinaison du PNACC sport en identifiant les freins et les leviers à sa mise en œuvre. La note précisera des pistes de solutions pour accompagner les structures et associations, en lien avec vos collègues conseillers d'animation sportive du SDJES.

Vous vous appuyerez sur les documents mis à votre disposition et vos connaissances sur le sujet.

SUJET EDU - Corpus documents

N°	Intitulé	Pages
Document 1 1 page	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (2024). Adapter les pratiques sportives au changement climatique. Communiqué sur la publication du premier plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (PNACC sport). https://www.sports.gouv.fr/adapter-les-pratiques-sportives-au-changement-climatique-1186 Site consulté le 12 septembre 2025	1
Document 2 3 pages	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (2024). « Les impacts du changement climatique sur le sport », extrait du plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (PNACC sport).	2 à 4
Document 3 4 pages	ANDES. Etude nationale sur les besoins et les attentes des acteurs du sport, une ambition commune pour le sport de demain. Mai 2022.	5 à 8
Document 4 2 pages	Sport Business School (2023). Quels sont les principaux acteurs du sport ? https://www.ppa-sport.fr/actualites/17042023-quels-sont-les-principaux-acteurs-du-sport-actualite Site consulté le 11 septembre 2025	9 à 10
Document 5 4 pages	WWF France (2021). « Les recommandations du WWF », extrait de : Dérèglement climatique, le monde du sport à +2°C et +4°C.	11 à 14
Document 6 1 page	ADEME Info (juillet 2024). ClimatoSportifs : l'écologie par le sport. https://infos.ademe.fr/magazine-juillet-2024/climatosportifs-lecologie-par-le-sport/ Site consulté le 9 septembre 2025	15
Document 7 5 pages	Office des Sports de Lyon (juin 2024). Livre blanc : agir pour l'écologie dans mon association sportive, chapitre « En tant que responsable », extraits.	16 à 20

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Spécialité : EDU

« Éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture scientifique et technique »

CONCOURS EXTERNE

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJE	EDU	102	2279

CONCOURS INTERNE

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJI	EDU	101	2279

TROISIEME CONCOURS

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJ3	EDU	101	2279

Document 1

Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Adapter les pratiques sportives au changement climatique

Le plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique 2024-2030 liste les effets du changement climatique sur le sport et 30 mesures à mettre en place d'ici 2030.



Un plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique

En décembre 2024, le ministère en charge des sports publie son premier plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (PNACC sport). Ce plan constitue la contribution du Sport au PNACC3 publié pour consultation en octobre 2024 par le ministère en charge de la transition écologique.

Fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs du sport de près de deux ans, ce rapport offre un panorama de l'ensemble des conséquences du changement climatique sur le sport et liste 30 mesures d'adaptation, dont 6 principales. Il s'agit de préparer et permettre une adaptation des pratiques sportives conformément à la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Il constitue un point de départ, et il a vocation à être revu et adapté si les hypothèses de réchauffement évoluent.

Source : ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative

<https://www.sports.gouv.fr/adapter-les-pratiques-sportives-au-changement-climatique-1186>

site consulté le 12 septembre 2025

LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE SPORT



Pratiques sportives en terrain intérieur

En terrain intérieur



- Pratiquants et encadrants**
- Santé des pratiquants et performances sportives impactées par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité
 - Santé des pratiquants impactée par le contact avec les matières synthétiques en période de fortes chaleurs

Sur terrains ouverts et milieu urbain

Sur terrains engazonnés



- Spectateurs et autres publics**
- Santé des spectateurs, personnels, prestataires, etc. impactée par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité

De nature terrestre



Infrastructures

- Bâtiments et autres infrastructures sportives impactés par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur, les sécheresses et la disponibilité de la ressource en eau, les phénomènes météorologiques, crues et inondations, le retrait / gonflement des sols argileux, etc.
- Confort thermique dans les infrastructures impacté par les fortes chaleurs et la hausse du coût des énergies
- Risque que les équipements sportifs participent ou soient des foyers de chaleurs
- Fermeture de structures obsolètes ou plus aux normes suite aux évolutions des exigences environnementales des bâtiments
- **Opportunité de contribution du sport à la résilience des villes : les infrastructures sportives sont, ou peuvent être, des espaces fortement végétalisés contribuant à rafraîchir les villes.**

Haute montagne

Nautiques sur plans d'eau intérieurs et littoraux

En eau vive



Sites et conditions de pratique

- Impact sur les fréquentations des sites sportifs en fonction de leur « confort thermique » (désertion ou sur-fréquentation de certains sites et infrastructures)

Subaquatiques



Image du sport

- Image du sport impactée par les préoccupations et crises environnementales (attractivité / acceptabilité)

En piscine



Modèles économiques

- Modèle économique impacté par l'augmentation des coûts d'assurances, des matières, etc.

Sur glace



Formats et modèles de disciplines

- Calendriers / périodes de pratique impactés par la hausse des températures moyennes
- Discipline impactée par les évolutions réglementaires induites par le changement climatique

Équestres

En milieu aérien



Pratiques sportives en terrains ouverts et en milieu urbain

Pratiquants et encadrants

- Santé des pratiquants et performances sportives impactées par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité
- Santé des pratiquants impactée par l'exposition aux pollutions : augmentation des pics de pollutions, contact avec les matières synthétiques en période de fortes chaleurs

Spectateurs et autres publics

- Santé des spectateurs, personnels, prestataires, etc. impactée par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité

Infrastructures

- Infrastructures sportives impactées par les phénomènes météorologiques, crues et inondations et par le retrait / gonflement des sols argileux
- Impact sur les fréquentations des sites sportifs en fonction de leur "confort thermique" (désertion ou sur-fréquentation de certains sites notamment ombragés).

Sites et conditions de pratique

- Impact sur les fréquentations des sites sportifs en fonction de leur "confort thermique" (désertion ou sur-fréquentation de certains sites notamment ombragés).

Revêtements et sites sportifs urbains

- Gestion et entretien des revêtements impactés par un ensemble d'aléas : fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur, sécheresses et disponibilité de la ressource en eau, inondations
- Risque que les équipements sportifs participent ou soient des îlots de chaleurs
- **Opportunité de contribution du sport à la résilience des villes : les terrains et infrastructures sportives sont, ou peuvent être, des espaces fortement végétalisés contribuant à rafraîchir les villes**

Image du sport

- Image du sport impactée par les préoccupations et crises environnementales (attractivité / acceptabilité)

Modèles économiques

- Modèle économique impacté par l'augmentation des coûts d'assurances, des matières, etc.

Formats et modèles de disciplines

- Calendriers / périodes de pratique impactés par la hausse des températures moyennes
- Organisation des événements sportifs et leurs diffusions impactées par les incertitudes et phénomènes météorologiques
- Discipline impactée par les évolutions réglementaires induites par le changement climatique



Pratiques sportives sur terrains engazonnés

Pratiquants et encadrants

- Santé des pratiquants et performances sportives impactées par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité
- Risque accru de blessures sur les surfaces sèches
- Santé affectée par l'exposition à la pollution : augmentation des pics de pollution avec des températures plus élevées, contact avec des matériaux synthétiques par temps très chaud

Spectateurs et autres publics

- Santé des spectateurs, personnels, prestataires, etc. impactée par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité

Infrastructures

- Bâtiments et autres infrastructures sportives impactés par les phénomènes météorologiques, crues et inondations et par le retrait / gonflement des sols argileux
- Risque que les équipements sportifs participent ou soient des îlots de chaleurs
- **Opportunité de contribution du sport à la résilience des villes : les terrains et infrastructures sportives sont, ou peuvent être, des espaces fortement végétalisés contribuant à rafraîchir les villes**

Pelouses sportives et espaces verts

- Gestion et entretien des pelouses naturelles et synthétiques impactés par un ensemble d'aléas et de conséquences indirectes : fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur, sécheresses, disponibilité de la ressource en eau, augmentation des coûts, nouvelles réglementations (nationale et européenne)
- Terrains sportifs (golf notamment) impactés par la hausse du niveau de la mer (submersion, salinisation des pelouses)
- Développement de maladies sur les gazons liées aux fortes températures et aux niveaux d'humidité importants
- **Opportunité de contribution du sport à la résilience des villes : les terrains et infrastructures sportives sont, ou peuvent être, des espaces fortement végétalisés contribuant à rafraîchir les villes**

Image du sport

- Image du sport impactée par les préoccupations et crises environnementales (attractivité / acceptabilité)

Modèles économiques

- Modèle économique impacté par l'augmentation des coûts d'assurances, des matières, etc.

Formats et modèles de disciplines

- Calendriers / périodes de pratique impactés par la hausse des températures moyennes
- Organisation des événements sportifs et leurs diffusions impactées par les incertitudes et phénomènes météorologiques
- Discipline impactée par les évolutions réglementaires induites par le changement climatique



Pratiques sportives de nature terrestre (hors haute montagne et sports d'hiver)



Pratiquants et encadrants

- Santé des pratiquants et performances sportives impactées par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité
- Concentration des pratiquants sur des sites assurant un « confort thermique » (site à l'ombre, en altitude, etc.) conduisant à de potentiels conflits d'usage.



Infrastructures

- Bâtiments et autres infrastructures sportives impactés par les phénomènes météorologiques, crues et inondations et par le retrait / gonflement des sols argileux
- Confort thermique dans les infrastructures impacté par les fortes chaleurs et la hausse du coût des énergies



Sites et conditions de pratique

- Pratiques sur route impactées par l'échauffement et la dégradation des revêtements
- Sites impactés par les éboulements des falaises liés aux variations thermiques, les crues et glissements de terrains associés aux fortes précipitations
- Accès aux sites de pratiques impactés par l'augmentation (en fréquence, durée et surface concernée) des risques d'incendie
- Accès aux sites réglementés pour la préservation du milieu
- Sécurité de pratique impactée par l'augmentation des fréquences, intensités et soudainetés des phénomènes météorologiques extrêmes
- Gestion et préparation des sites de pratiques impactées par la diminution des ressources en eau
- Impossibilité de rîngage du matériel (entretien) en période de restriction d'accès à la ressource en eau



Image du sport

- Image du sport impactée par les préoccupations et crises environnementales (attractivité / acceptabilité)



Modèles économiques

- Modèle économique impacté par l'augmentation des coûts d'assurances, des matières, etc.



Formats et modèles de disciplines

- Calendriers / périodes de pratique impactés par la hausse des températures moyennes
- Organisation des événements sportifs et leurs diffusions impactées par les incertitudes et phénomènes météorologiques



Pratiques sportives de nature terrestre Focus haute montagne et sports d'hiver



Pratiquants et encadrants

- Santé des pratiquants et performances sportives impactées par les fortes chaleurs, canicules et vagues de chaleur et par l'augmentation du taux d'humidité
- Sécurité impactée par les risques d'éboulements et l'instabilité du terrain
- Evolution du métier des professionnels de la montagne



Infrastructures

- Bâtiments et autres infrastructures sportives impactés par les phénomènes de fonte du permafrost et l'augmentation des risques d'éboulements rocheux
- Augmentation du coût d'exploitation des infrastructures du fait de la hausse des coûts de l'énergie
- Diminution de la ressource en eau disponible pour la production de culture et conflits d'usage de la ressource
- Hausse des températures minimales qui impacte la production de neige de culture
- Diminution de la ressource en eau disponible dans les refuges de haute montagne
- Complexification de la logistique pour la gestion de périodes de fortes affluences



Sites et conditions de pratique

- Diminution de l'enneigement naturel, surfaces dénégées plus tôt dans la saison ou de manière permanente
- Sites et courses impactés par les éboulements des roches liés aux variations thermiques ou à la fonte du permafrost
- Destabilisation de terrains, écroulements, ouverture de nouvelles crevasses
- Modification de l'accessibilité des refuges
- Accès aux sites de pratique impactés par l'augmentation (en fréquence, durée et surface concernée) des risques d'incendie
- Zones de pratiques interdites au profit de la préservation du milieu, zones « sanctuarisées »
- Ouverture de nouveaux accès ou de nouvelles voies
- Développement des pratiques itinérantes facilité par des météo plus clémentes



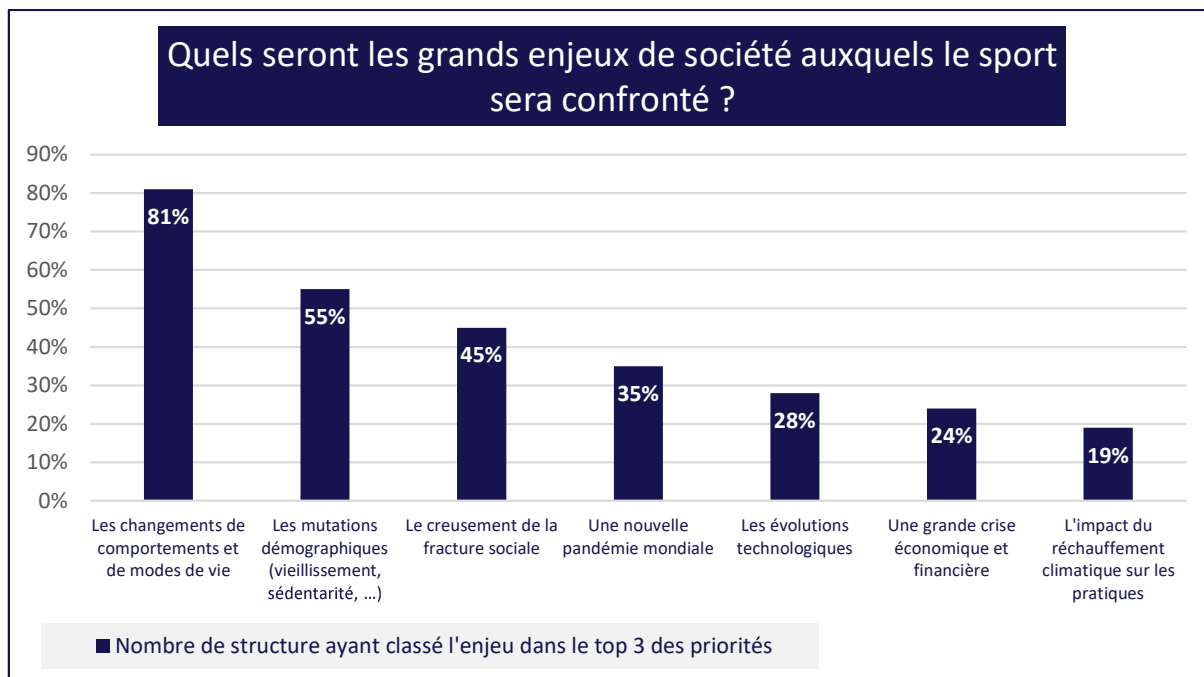
Image du sport

- Image du sport impactée par les préoccupations et crises environnementales (attractivité / acceptabilité)

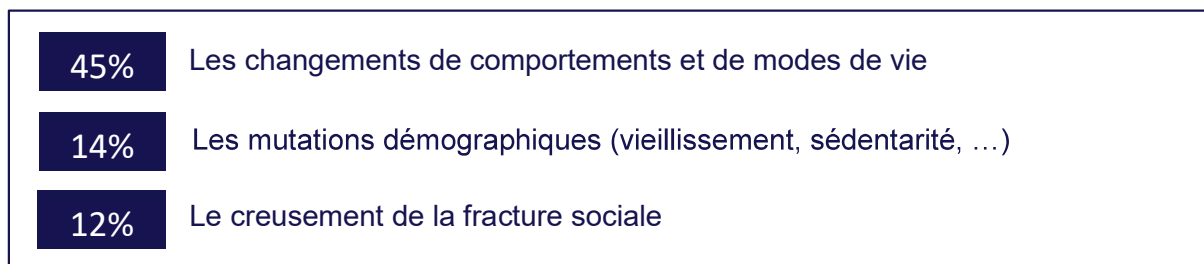


Modèles économiques

- Modèle économique impacté par l'augmentation des coûts d'assurances, des matières, etc.
- Arrêt de la commercialisation de certaines courses
- Fermeture administrative de refuges ou de secteurs d'alpinisme

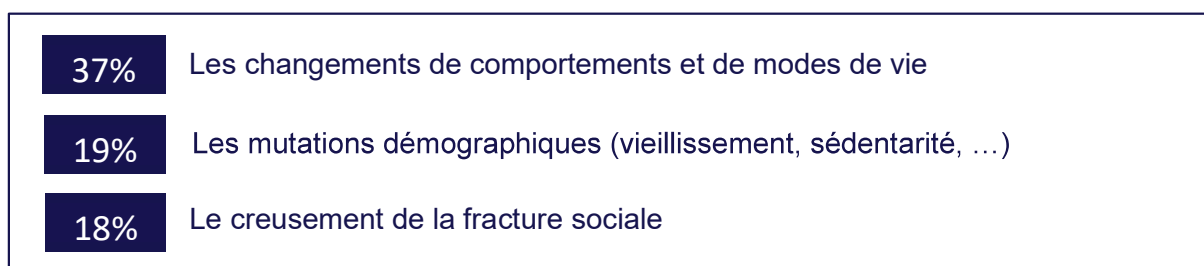


Clé de lecture : 81% des structures ayant répondu au questionnaire classent les changements de comportements de modes de vie dans le top 3 des enjeux qui impacteront le plus le sport.



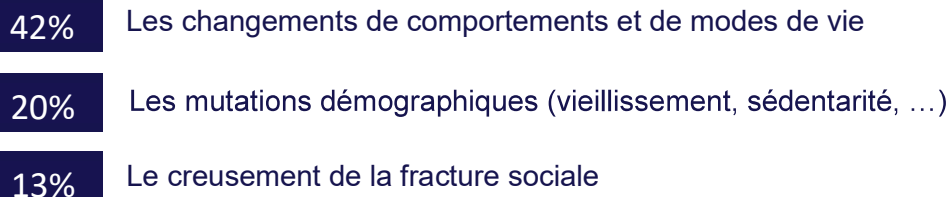
Clé de lecture : 45% des structures ayant répondu au questionnaire classent les changements de comportements et de modes de vie comme l'enjeu qui impactera le plus le sport.

○ Collège de l'Etat

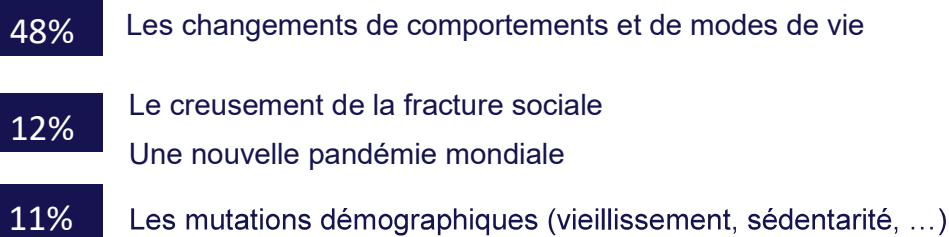


Clé de lecture : 37% des structures issues du collège de l'Etat classent les changements de comportements et de modes de vie comme l'enjeu qui impactera le plus le sport.

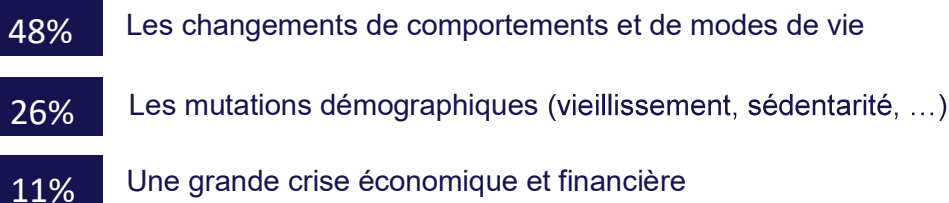
○ Collège des Collectivités territoriales



○ Collège du Mouvement sportif

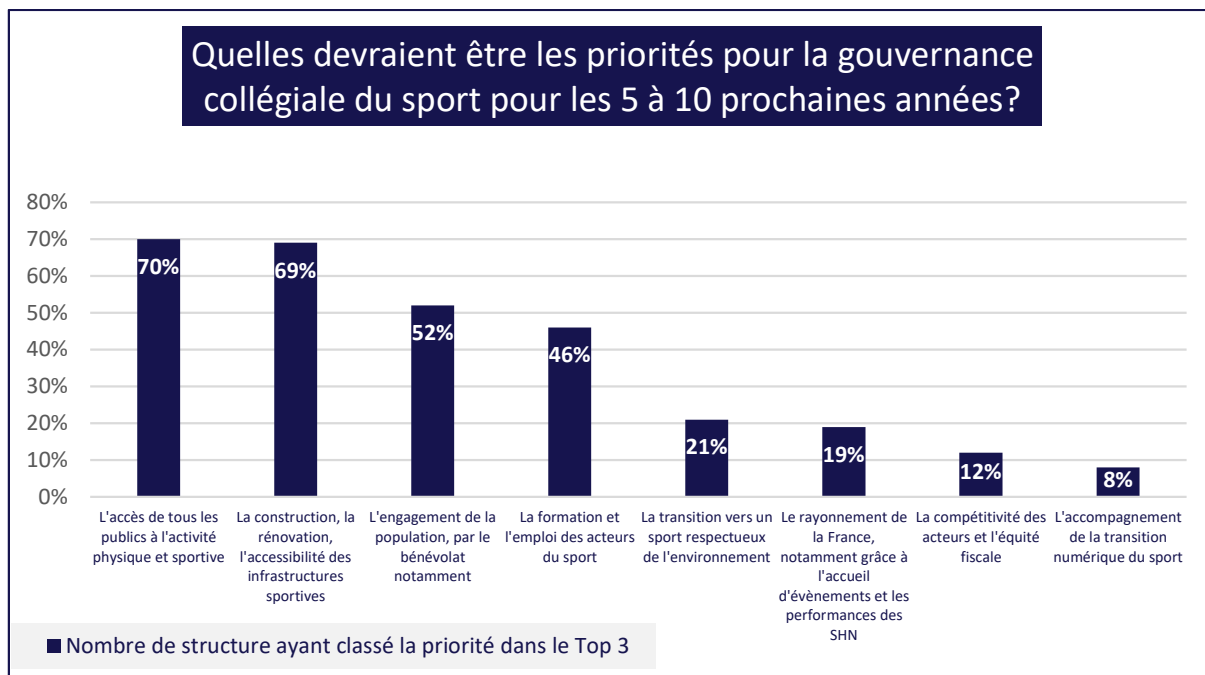


○ Collège des acteurs économiques

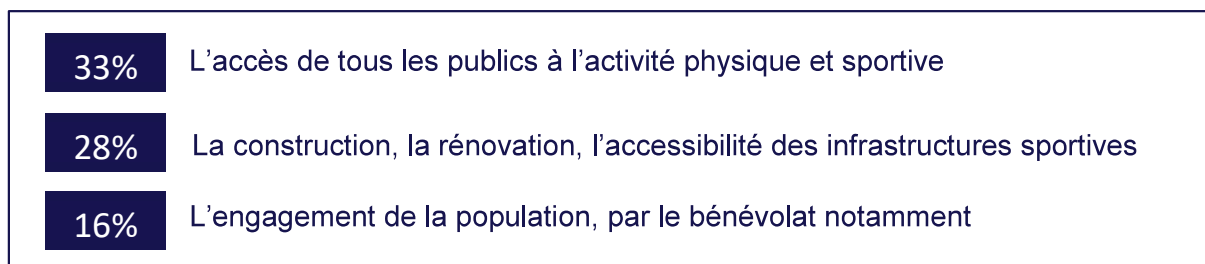


- Quelles devraient être les priorités pour la gouvernance collégiale du sport pour les 5 à 10 prochaines années ?

Les structures étaient invitées à identifier, parmi une liste de propositions, les priorités pour l'avenir du sport. Le graphique ci-dessous présente les priorités qui ont été le plus soulevées par les acteurs. Le classement par ordre de priorité est à retrouver dans les encadrés.

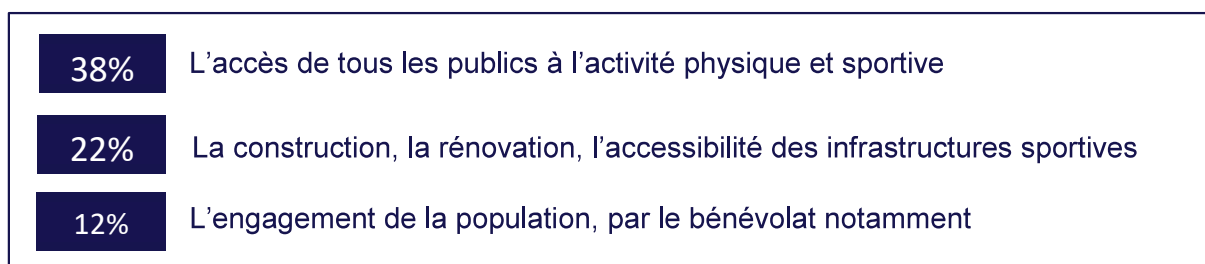


Clé de lecture : 70% des structures ayant répondu au questionnaire classent l'accès de tous les publics à l'activité physique et sportive dans le top 3 des priorités à donner à la gouvernance collégiale du sport au cours des prochaines années.



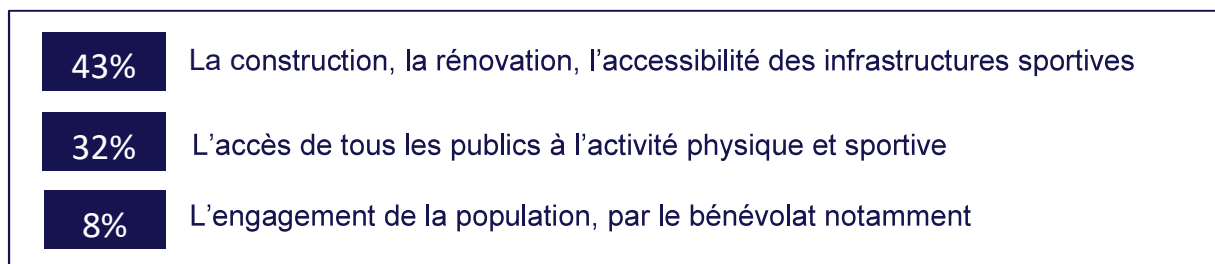
Clé de lecture : 33% des structures ayant répondu au questionnaire classent l'accès de tous les publics à l'activité physique et sportive comme la première priorité à donner à la gouvernance collégiale du sport au cours des prochaines années.

○ Collège de l'Etat

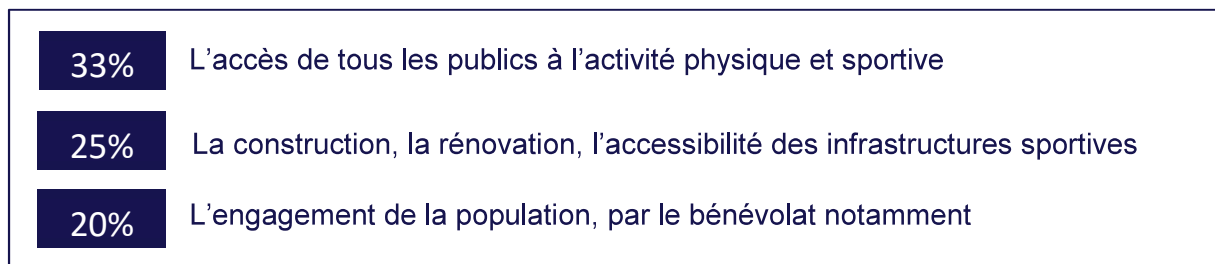


Clé de lecture : 38% des structures issues du collège de l'Etat classent l'accès de tous les publics à l'activité physique et sportive comme la première priorité à donner à la gouvernance collégiale du sport au cours des prochaines années.

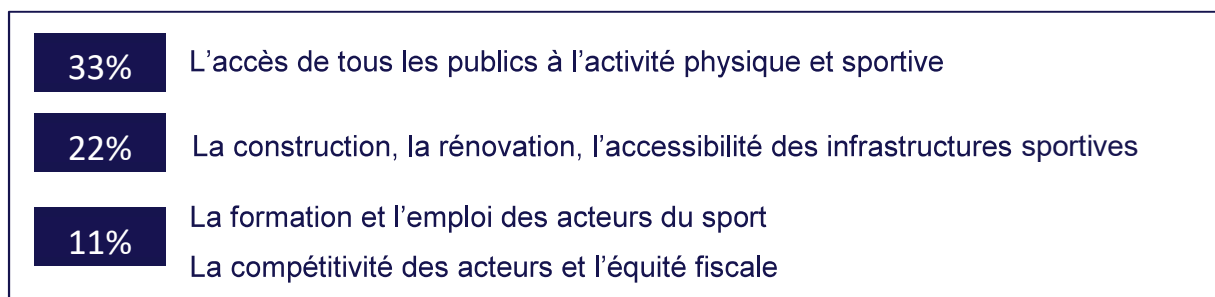
○ Collège des Collectivités territoriales



○ Collège du Mouvement sportif



○ Collège des acteurs économiques



• Quels sont, selon vous, les 3 principaux apports du sport à la société ?

Les structures étaient invitées à classer les apports du sport à la société parmi une liste de propositions préalablement identifiées. Le graphique ci-dessous présente les apports qui ont été le plus identifiés par les acteurs. Le classement par ordre de priorité est à retrouver dans l'encadré.

Quels sont les principaux acteurs du sport ?

Actualité publiée le 17 avril 2023

Le milieu du sport professionnel regroupe des acteurs du secteur public et privé : collectivités territoriales, associations, clubs, fédérations, sponsors, entreprises, etc. Les acteurs publics endossent une mission d'intérêt général et se chargent de l'organisation de la pratique sportive. Les acteurs privés, quant à eux, font la promotion d'un sport, d'un événement ou d'une personnalité en soutenant l'expansion du sport business. Qui sont-ils ?

Acteurs du sport : le public et le privé

Par essence, le milieu de l'événementiel sportif est divisé entre deux groupes d'acteurs principaux : l'ordre public (l'État, les représentants locaux) et l'ordre privé, constitué des entreprises sponsors ou des associations par exemple. C'est l'article L 100-2 du Code du sport qui le stipule.

Le sport français se caractérise par une organisation hiérarchisée et pyramidale. Juridiquement, l'État est responsable et délègue certaines actions à ses directions régionales. Il en va de même des sports olympiques : le Comité National Olympique représente le sport au niveau national qui est promu localement par les collectivités locales et les fédérations.

Zoom sur les acteurs institutionnels du sport en France

L'État est représenté par le ministre des Sports, de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie associative au niveau national. Localement, il délègue ses prérogatives aux directions régionales et départementales. C'est lui qui délivre les diplômes de l'encadrement sportif, organise la finance et la pratique du sport à haut niveau ou fait voter les règles de droit du domaine sportif : encadrement juridique du secteur, préservation de la santé des athlètes et réglementation du sport professionnel.

L'État est un acteur central du sport, qui est garant de son accès au plus grand nombre et qui met en œuvre une politique territoriale cohérente en recensant les équipements sportifs. Le sport est d'intérêt général, comme le rappelle l'article L 100-1 du Code du sport. C'est donc l'État qui en est le garant.

Les collectivités territoriales (région, département, commune), usent de leur clause générale de compétence pour agir. À ce titre, la région prend en charge la gestion de l'équipement des lycées, des centres médico-sportifs et soutient des associations d'envergure. Le département travaille en vue de garantir l'accès du sport pour tous, en faisant la promotion de l'animation sportive par exemple. Quant à la commune, elle s'occupe des clubs locaux et de la création d'équipements communaux notamment.

Le Comité National Olympique Français est également une association d'utilité publique. Il intervient auprès des ministres et joue un rôle central : c'est l'instance officielle de conciliation et d'arbitrage en cas de litige opposant des licenciés, des associations, des

fédérations, etc. L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public qui fait partie des acteurs publics du secteur du sport. Ses principales missions sont de renforcer la performance sportive et de mobiliser des moyens financiers pour y parvenir. Enfin, le conseil national du sport a été créé en vue d'examiner toutes les questions d'intérêt commun dans la mise en œuvre de la politique du sport. Il est consulté sur les projets législatifs ou réglementaires.

Les fédérations et les associations sportives sont des acteurs centraux de la promotion du sport en France. Elles sont placées sous la tutelle de l'État et ont un statut associatif. Elles organisent la pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives et assurent donc une mission d'intérêt général, ce qui les autorise à recevoir des subventions publiques. Attention, une association devient une société sportive lorsqu'elle organise régulièrement des manifestations payantes dont le montant lui procure des recettes.

Les ligues professionnelles sont aussi des acteurs publics du sport professionnel. Elles représentent, gèrent et coordonnent les activités sportives professionnelles. Elles sont créées par les associations sportives et assurent le contrôle juridique et financier de leurs membres.

Les acteurs privés du sport business

Le sport professionnel s'appuie également sur des acteurs du secteur privé : entreprises spécialisées, sponsors, établissements dédiés à la pratique ou même magasins.

(...)

Le secteur du sport compte par ailleurs un certain nombre de clubs privés. Ces structures, devenues légalement des sociétés, sont à l'origine des acteurs publics. Mais le montant de leurs recettes les a contraintes à déclarer une activité professionnelle privée.

(...)

En France, les acteurs du sport contribuent à hauteur de 2 % au PIB national. Envisager une carrière dans le secteur est judicieux à condition de bien se former.

SPORT BUSINESS SCHOOL

<https://www.ppa-sport.fr/actualites/17042023-quels-sont-les-principaux-acteurs-du-sport-actualite>

LES RECOMMANDATIONS DU WWF



© Vassilis Kokkinidis - WWF-Greece



LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DEVIENT UN ENJEU DE PRÉSERVATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE. PLUS QUE RESPONSABLE, LE SPORT DOIT ÊTRE ENGAGÉ.

Le dérèglement climatique impacte et impactera inévitablement nos sociétés dans leurs ensembles, modifiant nos modes de vie, nos loisirs... et le sport ne sera malheureusement pas épargné. Le présent rapport dresse une première évaluation de la vulnérabilité du sport face aux conséquences de ce dérèglement. Les pratiquants, les organisateurs d'événements, les gestionnaires d'équipements, les champions sportifs, les sponsors, les fédérations... le monde du sport dans son ensemble devra s'adapter et anticiper ces évolutions climatiques. Néanmoins, s'adapter risque de ne pas suffire si nous ne réduisons pas de manière importante notre impact sur l'environnement. En effet, plus nous tarderons à réduire nos émissions de CO₂, plus les conséquences seront importantes et irréversibles, et les adaptations difficiles et coûteuses.

D'autant plus qu'à ces conséquences climatiques directes s'ajoutent des conséquences indirectes sur la stabilité et la sécurité de nos sociétés comme exposé dans notre rapport « Soutenabilité, sécurité, stabilité » de 2017. Il est évidemment incontournable que chaque acteur du sport limite son propre impact environnemental, notamment en réduisant ses propres émissions de gaz à effet de serre, mais il apparaît également vital pour le sport que les émissions de gaz à effet de serre mondiales diminuent également. Considérant l'importance des enjeux climatiques pour le sport et l'influence de celui-ci, les acteurs du sport ont tout intérêt à devenir les premiers défenseurs du climat.

Les recommandations ci-dessous visent donc à agir pour maintenir un contexte climatique favorable à la pratique sportive. Elles dressent des premières pistes d'actions structurantes portant à la fois sur la réduction de l'impact du sport et sur son exemplarité, sur l'anticipation des adaptations nécessaires et sur l'utilisation de la puissance d'influence du sport pour soutenir la préservation de l'environnement. Chaque acteur du sport peut s'en emparer, les porter et œuvrer pour la transition écologique de notre société.

ANTICIPER

1. SE Doter d'outils d'observation du sport et du climat

Afin de pouvoir anticiper les conséquences du dérèglement climatique et d'accompagner les adaptations nécessaires pour le sport, il est essentiel de construire les outils de pilotage complémentaire aux observations faites sur l'économie du sport, permettant d'évaluer l'impact des activités sportives sur l'environnement, de mesurer et d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur le sport, et de construire des scénarios d'organisation du sport alignés avec les objectifs de l'accord de Paris. Sous forme d'analyses régulières, d'observatoire dédié, ou intégré au sein d'observatoires existants, ces observations doivent offrir une visibilité du contexte futur auquel le sport devra s'adapter et, en conséquence, élaborer des recommandations.

AMÉLIORER

2. AFFIRMER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT COMME UNE VALEUR FONDAMENTALE DU SPORT

Une victoire sportive n'a de valeur que si elle s'est construite dans le respect des règles du jeu, de l'adversaire, des officiels etc. mais également de l'environnement. En effet, il devient de plus en plus inacceptable que la pratique, la performance et le spectacle sportif puissent se faire au détriment de la planète. Il est donc important de mettre la lutte contre les pollutions au même niveau que la lutte contre le dopage, le fairplay, le respect des décisions d'arbitrage... en l'incluant notamment dans les règlements sportifs et en prévoyant des sanctions sportives en cas de manquement.

3. PORTER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SPORT AFIN DE RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU SPORT

Le sport, comme toute activité humaine, peut avoir un impact négatif sur le climat. Il est donc primordial de poursuivre et de renforcer les politiques de transition écologique du sport et de prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre induites dans chacune des décisions et politiques sportives. Que cela concerne la performance énergétique des équipements sportifs, l'excellence environnementale des GESI*, la réduction et l'optimisation des déplacements générés par la pratique sportive ou encore la transformation des pratiques alimentaires dans les événements sportifs, l'ensemble des activités sportives doivent être alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris.

4. ECO-CONDITIONNER LES FINANCEMENTS DU SPORT

Conditionner et moduler l'ensemble des financements publics et privés du sport en fonction des engagements de préservation de l'environnement des porteurs de projets financés permettrait d'accélérer la transition écologique du sport. Par ailleurs, il est important d'intégrer dans les critères de sélection une analyse du coût environnemental et économique de l'ensemble du cycle de vie du projet ou de l'équipement en question, et non uniquement de la construction ou la mise en service de celui-ci.

* GESI : Grands Événements Sportifs Internationaux





5. PROMOUVOIR LE « PRATIQUER LOCAL ET DE SAISON »

Adopter une pratique sportive locale et de saison peut permettre de réduire de manière significative l'impact de la pratique sportive sur l'environnement. En effet une pratique locale permet de réduire les déplacements souvent fortement émetteurs de gaz à effet de serre. Adopter une pratique sportive de saison sous-entend d'accepter une certaine saisonnalité des pratiques sportives, des conditions de pratiques et des sites de pratique. Cela permettrait notamment de réduire les besoins en infrastructures pouvant être énergivores, fortement consommatrices en eau ou en produits phytosanitaires.

CONTRIBUER

6. ENGAGER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SPORT DANS LA PRÉSERVATION DU CLIMAT

Le sport, même exemplaire, subira les conséquences du dérèglement climatique provoqué par les autres activités humaines. La France, notamment dans le cadre de ses engagements dans l'Accord de Paris et de l'agenda 2030 relatifs aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), mène un certain nombre de politiques publiques (plans nationaux, stratégies, lois etc.) en matière de protection de l'environnement. Les acteurs du sport doivent s'engager dans les différentes instances et soutenir autant que possible les ambitions affichées. Le sport, par son pouvoir d'influence, son rôle d'exemplarité et sa capacité à fédérer et mettre en synergie, doit devenir un acteur du changement et de la préservation du climat et ce, dans l'intérêt de tous et de sa propre préservation. Il est donc nécessaire d'inscrire la lutte contre le dérèglement climatique comme un objectif stratégique dans l'ensemble des textes réglementaires, des politiques publiques et des stratégies des acteurs du sport.

7. S'APPUYER SUR LE RÔLE ÉDUCATIF ET L'EXEMPLARITÉ DU SPORT POUR SENSIBILISER

Le sport occupe une place particulière dans la vie et la construction des citoyens. De par son rôle éducatif et de modèle, le sport et les sportifs peuvent et doivent insuffler des normes sociales de comportements préservant l'environnement. Ainsi le sport et les sportifs doivent mettre en valeur et promouvoir des comportements à faible impact sur l'environnement, que cela se matérialise via des contenus pédagogiques, dans les réglementations sportives, dans le spectacle télévisuel ou encore en proscrivant la publicité des marques et produits les plus polluants à travers le sponsoring sportif.

S'ADAPTER

8. ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Quand bien même nous parviendrons à contenir une hausse des moyennes de températures mondiales en dessous de +2°C, le sport devra de toutes façons s'adapter. Il est donc crucial d'anticiper et accompagner les évolutions nécessaires auxquelles les sports et les différentes instances du sport devront faire face. Cependant, les solutions d'adaptation doivent être en phase avec les engagements de l'Accord de Paris. Il est donc primordial de proscrire toute maladaptation qui participerait au dérèglement climatique. L'élaboration d'un plan national d'adaptation du sport au dérèglement climatique doit être réalisée.

ADEME Info

ClimatoSportifs : l'écologie par le sport

Constatant que peu de sportifs se sentent concernés par l'environnement, trois jeunes athlètes ont créé en 2023 l'association les ClimatoSportifs. L'objectif est double : sensibiliser le milieu aux enjeux environnementaux et sociaux, et faire du sport un allié de la lutte contre le changement climatique.

Mathéo Gabon, Younès Nezar et Amélie Clerc s'engagent sur la voie de l'écoresponsabilité : ils exercent des métiers liés à l'environnement, ont végétalisé leurs assiettes, limitent leurs déplacements en avion, s'engagent auprès de collectifs comme Pour un réveil écologique. Mais « *dans nos activités sportives – athlétisme pour Younès et moi, escrime pour Amélie – nous nous sentions un peu seuls*, raconte Mathéo Gabon, ingénieur dans la construction durable et sprinter semi-professionnel. *Les sportifs sont à la fois victimes et contributeurs du réchauffement climatique. Nous avons créé les ClimatoSportifs pour leur faire prendre conscience de cela : ils doivent agir, ne serait-ce que pour pouvoir continuer à vivre leurs passions.* »

« En participant aux Championnats de France d'athlétisme, je veux montrer qu'on peut être sportif de haut niveau sans protéines animales. » Mathéo Gabon, cofondateur des ClimatoSportifs

Jouer collectif contre le réchauffement

L'association compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles. Lors des compétitions, on les reconnaît à leur manchette aux couleurs des « Warming Stripes », ces bandes bleu et rouge représentant l'accélération du changement climatique. Ils ont rédigé une « Charte pour un sportif responsable » et en font la promotion auprès de leurs pairs. Cette charte invite notamment à se pencher sur ses mobilités, son alimentation, ses équipements et ses sponsors. Elle incite à parler de ses efforts, même imparfaits, autour de soi, pour engager un mouvement collectif. Les ClimatoSportifs animent par ailleurs des ateliers dans les clubs, professionnels et amateurs : ils y parlent écologie en partant du quotidien des athlètes, de leurs entraînements et de leurs équipements. Depuis quelque temps, ils interviennent aussi auprès des écoliers et des publics des compétitions.

Ce sera le cas par exemple sur une fan zone des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec des ateliers pour tous (cuisine végétale protéinée, défis sportifs, etc.). « *Parce qu'il est fédérateur et porteur de valeurs positives, le sport permet vraiment de s'adresser à tout le monde !* », se réjouit Mathéo Gabon.

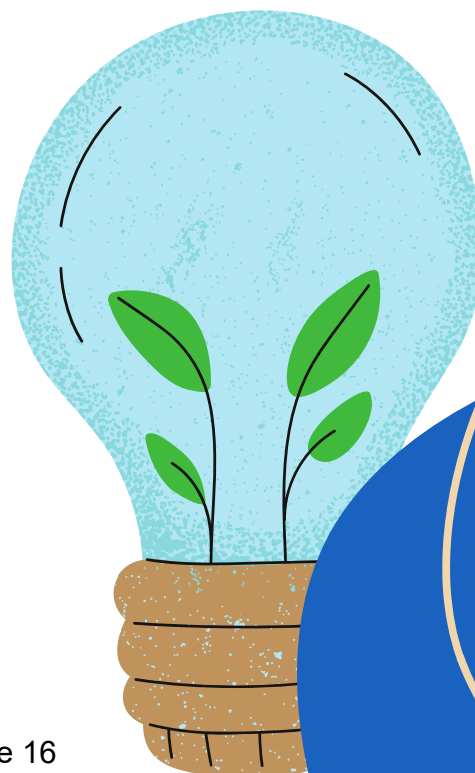
Source : ADEME

<https://infos.ademe.fr/magazine-juillet-2024/climatosportifs-lecologie-par-le-sport/>

Site consulté le 9 septembre 2025



LIVRE BLANC : AGIR POUR L'ÉCOLOGIE DANS MON ASSOCIATION SPORTIVE





EN TANT QUE RESPONSABLES

Les dirigeant·es et responsables associatifs jouent un rôle de personnes porteuses, lanceuses de projets pour les autres bénévoles. Par ces termes, nous entendons non seulement les présidentes et présidents des associations sportives, mais aussi les membres du bureau, bénévoles actifs et les responsables salarié·es ayant pour habitude de proposer des actions concernant l'ensemble de l'association, et de les mener à bien.



SENSIBILISER

Former vos collègues bénévoles, vos encadrant·es, et vos adhérent·es sur le sujet de l'écoresponsabilité en proposant des temps dédiés pendant vos stages, tournois, ou animations qui permettent à des associations spécialisées d'intervenir

Session Fresque écologique du Football **FC Croix Roussien**



Les stages de vacances sont régulièrement l'occasion de sensibiliser nos joueurs et joueuses aux différents enjeux écologiques et environnementaux grâce à une activité proposée par notre partenaire France Ecologie Football : "La fresque".

Pour les clubs de foot, [Football Ecologie France](#) est un partenaire incontournable de votre sensibilisation !

Ateliers réparation de vélo, compost **MJC St Just**



2 projets sont mis en place :

- Atelier d'auto-réparation de vélo 1 samedi par mois : Les habitant·es du quartier et adhérent·es sont accompagné·es par des bénévoles lors d'une permanence de 10h à 12h30 dans le but d'apprendre à réparer leur vélo et devenir par la suite autonomes.
- 2 composts de quartier : Place de Trion et Boulevard des Castors, chacun accueil 50 foyers

Ces projets ont été mis en place grâce à notre "Commission Verte"

VOS RESSOURCES CLÉS :

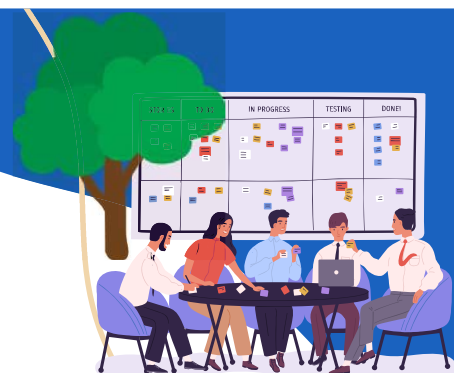
La Fresque du Climat est une manière ludique de faire comprendre les grands enjeux du réchauffement climatique <https://fresqueduclimat.org/>. Il existe des fresques dédiées à certains sports, renseignez vous auprès de vos fédérations.

L'institut du Sport Durable et Anciela vous proposent des formations et accompagnements adaptées à vos problématiques <https://institutdusportdurable.org/> ambassadeurs@anciela.info

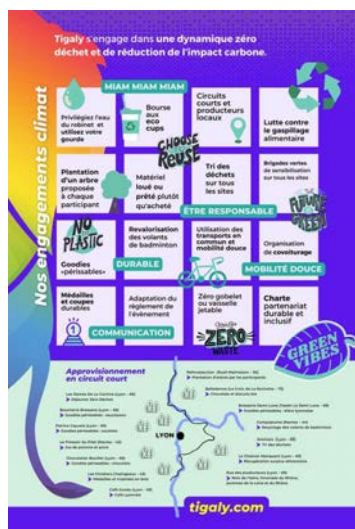
La Ville de Lyon propose [des ateliers de formation gratuits](#) (suivez les infos dans leurs mails et ceux de l'OSL)

MOBILISER DES VOLONTAIRES

Proposer à vos adhérent-es et dirigeant-es de l'écologie et du développement durable de monter un groupe de travail ou d'être référent-es sur le sujet, soit tout au long de la saison, soit sur un événement spécifique.



Pôle Développement Durable et Opérationnel CARGO (Tournoi TIGALY)



Ce Pôle est dédié à la recherche et à la mise en place de partenariats avec des acteur-rices de l'éco-responsabilité à l'occasion du tournoi Tigaly 2023.

- le tri des déchets sur sites accueillant des compétitions sportives
- favoriser les achats de produits alimentaires en circuit court,
- créer des médailles et trophées en bois,
- ne proposer que des produits périssables en tant que goodies pour les participant-e-s au tournoi,
- organiser les livraisons des 1500 repas en triporteur,
- proposer aux participant-e-s de planter un arbre lors de leur inscription (266 arbres ont ainsi été plantés), etc.

Commission verte MJC St Just

La commission est constituée d'une dizaine de bénévoles dont l'objectif est de sensibiliser les différents publics à l'écologie et proposer des projets en faveur de la transition écologique. La difficulté est aujourd'hui d'augmenter le nombre de bénévoles car la demande sur les deux ateliers présentés précédemment est forte.

AFFICHER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Vous pouvez facilement imprimer et afficher des informations pour sensibiliser (infographies sur les rapports du GIEC, actions Fair Play for Planet...) sur votre site web et dans vos locaux (pensez à consulter les propriétaires de vos locaux pour faire valider ces affichages)

Les Mairies lyonnaises ont arboré les infographies Bon Pote à la sortie du dernier rapport du GIEC



VOS RESSOURCES CLÉS :

Les 10 gestes du sportif éco responsable comme affiche dans vos clubs : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-ecoresponsables-58>

BonPote est un media sourcé et relu par des scientifiques. Un travail de vulgarisation énorme qui donne accès à des ressources clé en main ! <https://bonpote.com/les-infographies-bon-pote/>

Autres ressources imprimables :

- <https://www.mouvementdepalier.fr/espace-ambassadeurs/outils-ambassadeur/>
- [Affiche Fair Play For Planet : 10 actions pour un sport plus vert](#)
- [La série de posters Ecolosport : https://ecolosport.fr/posters/](https://ecolosport.fr/posters/)

ACHETER ET CONSOMMER RESPONSABLE

- Trouver des fournisseurs durables pour vos matériels, fournitures, tenues, goûters et repas...
- Limiter à la source les déchets en achetant en vrac, utiliser de la vaisselle réutilisable, en renouvelant le matériel seulement lorsque nécessaire
- Recycler au maximum et revaloriser vos déchets
- Penser à favoriser la mutualisation d'équipements ainsi que la réparation
- Pour l'alimentaire, penser à intégrer des assiettes sans viande ni fromage, apprendre à intégrer des protéines non carnées

Trouvez des fournisseurs et boutiques éthiques dans le [Guide Engagé à Lyon](#) (Ville de Lyon) et le "[Guide pour consommer responsable à Lyon et ses environs](#)" (The Greener Good)

La [Recyclerie Sportive de la Duchère](#), certaines déchetteries et d'autres organismes [visibles sur le site Ecologic](#) peuvent récupérer votre matériel et le revaloriser (réparation, reconditionnement...)

Pensez à chercher les programmes de recyclages spécifiques à vos sport comme le [recyclage de volants au Badminton Club de Lyon](#) grâce à leur partenaire [Compoplume](#)

JOUER UN RÔLE DE LOBBY :

S'adresser directement aux comités, ligues et fédérations afin de faire bouger les lignes. S'indigner sur des pratiques acceptées (bouteilles en plastiques, déplacements lointains fréquents, calendrier surchargé).

Organisation d'un vide grenier à partir des matériels non-utilisés des clubs

Le Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon de Gymnastique Volontaire (EPGV) a :

- Organisé une collecte du matériel inutilisé des clubs
- Organisé un vide-grenier à prix libre
- Donné le reste du matériel à des associations spécialisées comme la Recyclerie Sportive de la Duchère



Investissement dans maillots de bain de qualité - Lyon Rhône Waterpolo



Malgré le prix, le club Lyon Rhône Waterpolo a investi dans du matériel de la marque Turbo pour une meilleure longévité d'équipement

Présentation des actions Tigaly au Village Rugby 2023

CARGO a présenté ses actions en matière d'inclusion, de diversité et d'éco-responsabilité sur TIGALY 2023 sur le Village Rugby 2023, place Bellecour. L'objectif était de sensibiliser les associations sportives et institutions sur les actions qui peuvent être menées en faveur de ces trois thématiques.



VOS RESSOURCES CLÉS :

- Institut du Sport Durable : <https://institutdusportdurable.org/>
- Voir la fin de ce guide pour une liste des ressources et actions existantes
- Des infos pratiques peuvent être trouvées dans les revues, guides, et articles de [l'ADEME](#)
- [Le référentiel des actions pour les associations sportives de la Ville de Lyon](#)



FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

Faire un état des lieux pour avoir un focus sur l'existant qui permet ensuite d'adapter ses actions.

Il sera ainsi possible de viser une labellisation pour mettre en avant et faire valoriser vos actions écoresponsables.

L'état des lieux permet aussi de mettre en place un planning d'actions sur le long terme.

Diagnostic écologique du FC Lyon et plan d'actions jusqu'à 2025

Le FC Lyon, comme de nombreux clubs, a adhéré à **Football Ecologie France** depuis 2020 et cela permet de :

- faire un diagnostic
- établir un plan d'actions
- sensibiliser les adhérent-es



FORMALISER DES RÈGLES DE CONDUITE

Formaliser des règles de conduite claires et connues de tous et toutes autour de vos achats, vos démarches partenariales, l'organisation des événements... Et en sensibilisant vos fournisseurs et partenaires à votre démarche en leur expliquant l'importance pour vous.

- Mettre en place un système de vérification d'une bonne utilisation de l'énergie (eau, électricité).
(temps de douches, extinction des lumières dès l'arrêt de l'utilisation de l'équipement sportif...)
- Informer vos encadrant-es et salarié-es pour qu'ils fassent appliquer

**PENSEZ A METTRE EN OEUVRE
TOUTES CES IDÉES AUSSI PENDANT
VOS ÉVÉNEMENTS !**

Panneau de sensibilisation de la Convention Gymnique de Lyon



Charte éco-responsable du Badminton Club de Lyon



VOS RESSOURCES CLÉS :

- La [plateforme RSO du CNOSE](#) vous aide à vous lancer, à découvrir les bonnes pratiques d'autres clubs et à vous auto-évaluer !
- Le [Label Fair Play For Planet](#) propose un test d'auto-diagnostic
- Le Label Engagé à Lyon peut aussi s'appliquer aux associations sportives (voir p.15)
- Football Ecologie France pour faire un état des lieux : <https://www.football-ecology.org/fr/>
- Pour recycler votre matériel de Rugby : <https://www.recyclingrugby.com/>
- Pour sensibiliser vos adhérent-es les plus jeunes aux enjeux environnementaux : <https://www.missionecosportive.com/mission/>